

# Le guillemetage : une illustration par la punctuation de l'enrichissement mutuel des codes oral/écrit (espagnol, français)

Myriam PONGE  
Université Paris 8

## 0. Introduction

### 0.1. Enrichissement mutuel oral / écrit (N. Catach)

Dans la lignée des travaux de N. Catach – dont la théorie de la *Langue Prime* repose sur la reconnaissance d'un enrichissement mutuel des dimensions orales et écrites de la langue –, nous souhaitons examiner ici le cas singulier du guillemetage comme révélateur des passerelles multiples qui s'établissent entre codes oral et écrit au sein de la langue. Partant d'un postulat proche de celui de l'auteure (pour qui les « [*langages graphémique et phonémique*] peuvent fonctionner soit de façon autonome, soit de façon concomitante, au sein d'une seule et même langue qui en sort transformée et enrichie : c'est la théorie de L' (Langue prime) »<sup>1</sup>), il s'agira plus précisément d'étudier dans quelle mesure ce phénomène de *mise entre guillemets*, par ses passages/transferts d'un code à un autre (de guillemets graphiques en guillemets verbalisés voire gestualisés), rend compte des possibilités de transformation, d'adaptation et, finalement, d'enrichissement de la langue.

En nous situant au niveau du *code*, nous invitons à reconnaître dans leur spécificité les « règles et contraintes »<sup>2</sup> propres à chacun des médias (oral/écrit), et à examiner ainsi les moyens linguistiques et paralinguistiques

---

<sup>1</sup> N. Catach (1988 : 23) ; elle le formalise par ailleurs ainsi : « tout langage L pourvu d'un oral A et d'un système d'écriture développé B devient L', suivant l'équation  $A \times B = L > L'$  », p. 225.

<sup>2</sup> D'après la définition linguistique du *code* dans le *Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi)*.

mis en œuvre pour « compenser » d'éventuelles déperditions sémantiques inhérentes au passage d'une *forme d'expression* à une autre<sup>3</sup>.

## 0.2. L'intérêt d'une étude des guillemets

L'étude du cas des *guillemets* – signes graphiques par excellence<sup>4</sup>, qui agissent au niveau métalinguistique –, a ceci d'intéressant qu'elle nous autorise à dépasser les questions traditionnelles, déjà débattues par ailleurs<sup>5</sup>, autour de la correspondance ou de l'isomorphisme partiel des systèmes graphique (ponctuation) et prosodique (pause, intonation, mélodie, etc.).

Par *guillemetage*, nous entendons ici la *mise entre guillemets*, au-delà de la seule manifestation graphique à laquelle semble par exemple la restreindre la définition du *Grand Robert de la Langue Française* (« le fait de mettre (un énoncé écrit) entre guillemets »). Notre définition intègre ici l'ensemble des manifestations langagières, écrites et orales, renvoyant à la *mise entre guillemets*, depuis les signes typographiques – appartenant pleinement au champ scriptural – jusqu'aux locutions figées *entre guillemets* / *entre comillas*, inscrites désormais dans le lexique de nos langues<sup>6</sup>.

# 1. Guillemetage : lieu du métalangage

## 1.0. Retour aux sources<sup>7</sup>

Les guillemets appartiennent à la classe des signes de « second ordre » et participent ainsi du niveau énonciatif (Catach, 1996). Au-delà de la variété d'emplois traditionnellement associés à ces signes, il nous

<sup>3</sup> Voir l'analyse développée par J. Rey-Debove, « A la recherche de la distinction oral/écrit », in Catach (1988 : 77-90).

<sup>4</sup> Cf. J. Authier-Revuz (1998), « Le guillemet : un signe de langue écrite à part entière », in J.M. Defays, L. Rosier et F. Tilkin (1998 : 289-302).

<sup>5</sup> Voir, par exemple, L.G. Védénina (1973 ; 1989).

<sup>6</sup> Pour une étude plus précise de cette locution, nous renvoyons à un travail antérieur (Ponge, 2013) : « Le dire *entre guillemets*: étude d'une stratégie discursive de distanciation en espagnol et français contemporains », in *Actes du XXVI<sup>e</sup> CILFR* (Valence, 6-11 sept 2010).

<sup>7</sup> Nous reprenons dans cette partie des éléments de cadrage déjà exposés par ailleurs : cf. thèse de doctorat, chapitre consacré aux guillemets in Ponge (2006 : 235-252) et (Ponge, 2013).

apparaît que l'« unicité fonctionnelle » des guillemets peut s'articuler autour de leur capacité à signaler le caractère exogène d'un élément du discours (d'extension variable : du simple graphème au texte). Placé entre ces signes doubles, un segment acquiert ainsi une visibilité qui permet d'indiquer son appartenance à un *autre* niveau discursif – en rupture avec l'espace situé hors-guillemets. Cela renvoie ainsi d'une part, aux divers cas de guillemetage liés à la citation, dans une acception large, qui va du discours rapporté à l'emprunt lexical en passant par le soulignement autonymique ; et, d'autre part, aux cas de mise à distance énonciative introduite par le locuteur – ou *modalisation autonymique*<sup>8</sup> – auxquels sont associées différentes valeurs interprétatives (parmi lesquelles, l'ironie est l'une des mieux codifiées<sup>9</sup>). J. Authier-Revuz décrit ainsi l'emploi des guillemets : « c'est un pur geste de *monstration du dire* et du signe dans sa matérialité, accompagnant le fait de dire X – une simple suspension de la transparence, de la naturalité, de l'effacement du signe dans l'acte usuel de nommer – qui, évidemment, ouvre sur l'espace interprétatif » (J. Authier-Revuz, 1998 : 380).

### 1.1. Le guillemetage : d'écrit en oral

Directement porteurs d'un sens et d'une fonction, ces graphèmes particuliers de type *pléremique* (Catach, 1996) sont – à la différence des signes mathématiques<sup>10</sup> – des signes « muets », passés sous silence à la lecture; ils n'en possèdent pas moins un nom métalinguistique – qui permet de les « verbaliser »<sup>11</sup>.

Notons que le mode de structuration du discours écrit – qui autorise une hiérarchisation spécifique de l'information, en introduisant notamment un nivellement discursif – peut paraître enviable en situation orale, au point de susciter des mentions de *mises entre guillemets*, visant à clarifier certaines intentions énonciatives. Face à la variété des usages

<sup>8</sup> Voir les travaux de J. Authier-Revuz (1979, 1981, 1998)

<sup>9</sup> Pour I. Fónagy (1980), « cette forme de pseudo-citation est devenue si fréquente, surtout dans les textes journalistiques, polémiques, idéologiques, que les « » sont en train de devenir des signes d'ironie ».

<sup>10</sup> J. Rey-Debove (1997 : 49).

<sup>11</sup> J. Rey-Debove (1997 : 46) décrit le signe de ponctuation comme « un signe non littéral posséd[ant] un nom métalinguistique qui est un signe verbal (lettres et phonèmes) ». Ces éléments ont déjà été signalés dans notre première étude sur la phraséologie de la ponctuation (Ponge, 2011).

des guillemets écrits, l'oral présente des modes de transposition et d'adaptation du guillemetage qui permet de distinguer certains de ses emplois (*citation, autonymie vs modalisation autonymique*), en offrant ainsi un supplément d'information.

## 1.2. Divers guillemetages à l'oral

### 1.2.1. Citation, autonymie et gloses métalinguistiques

Les guillemets encadrant une citation sont glosables à l'oral par des « je cite », « début de citation » / « fin de citation » ; voire par des « ouvrez / fermez les guillemets (en situation de dictée) ». L'article *guillemet* du *Trésor de la Langue Française (TLFi)* mentionne par exemple ces éléments :

[Dans une dictée ou p. réf. à cette situation]: *Deux points ouvrez les guillemets.*

**Rem. 2.** Dans la langue orale, *je cite* correspond aux guillemets ouvrants et *fin de citation* aux guillemets fermants (cf. DUPRÉ 1972).

Dans ce cas, il s'agit bien d'un transcodage, reposant sur une adaptation par le métalangage : un équivalent verbal, voire le nom métalinguistique des signes lui-même, informe ainsi de la présence du guillemetage. La référence à une situation de communication écrite demeure ici prégnante (aide à l'oralisation d'un texte écrit ou, inversement, aide à la transcription). Au-delà, des gloses de renfort complémentaires, associées à la citation, comme par exemple « ce sont les mots de... », « j'emprunte ces mots à... » sont également envisageables dans ce contexte.

Les guillemets relevant d'un fonctionnement strictement autonymique (où l'élément guillemeté renvoie à lui-même ; ex. de J. Rey-Debove : « *Libraire* » est *dissyllabique*) peuvent se dispenser quant à eux de transposition à l'oral ; s'il reste bien sûr possible d'introduire une glose explicite (via « *le mot, le terme...* »), rappelons que celle-ci fait des guillemets graphiques des éléments « d'interprétation redondante » (J. Rey-Debove, 1997 :141).

### 1.2.2. Modalisation autonymique

La distanciation énonciative qu'implique la modalisation autonymique ouvre sur diverses possibilités de guillemetage à l'oral :

### - Marqueurs prosodiques

La rupture énonciative associée à ce mode de guillemetage peut d'abord se traduire à l'oral par un changement d'intonation. Nous retrouvons par exemple la mention de ce type d'équivalence dans les extraits suivants :

*Dans la prononciation, changement de registre de la voix, intonation [TLFi]*

*Les guillemets « indiquent un changement de registre dans la voix, et sont utilisés surtout pour présenter des paroles que l'auteur ne veut pas prendre à son compte » [J. Rey-Debove, 1997 : 48]*

Ce lien avec l'intonation est à ce point présent que la mention des guillemets donne, à elle seule, dans cet extrait, des indications sur le mode de prononciation (cité par le *TLFi*) :

*Ce fut donc flanqué de guillemets que Paul prononça son « Monsieur d'Orgel » (RADIGUET, Bal, 1923, p. 69).*

Par ailleurs, la présence d'une pause (précédant notamment le segment à guillemeter), le changement de rythme, d'intensité mélodique sont autant d'indices prosodiques qui peuvent participer de ce même mouvement de rupture énonciative, propre au guillemetage de modalisation autonymique.

### - *Entre guillemets / entre comillas* : une locution spécifique

Cette locution rend compte de l'autonomie sémantique acquise par le figement des syntagmes : spécialisée désormais dans le champ de la *modalisation autonymique*, elle ne saurait donc équivaloir à l'ensemble des mises entre guillemets typographiques (dont ceux de citation, par exemple). Son rôle dans la distanciation énonciative est ainsi rappelé dans la définition qu'en donne l'Académie (8<sup>ème</sup> éd.):

Loc. fig. et fam. *Entre guillemets*. S'emploie pour exprimer une réserve sur un terme que l'on ne prend pas à son compte. *Nous avons été conviés à une réunion improvisée, entre guillemets.*

Le mode opératoire de ce marqueur discursif n'est cependant pas sans lien avec les signes graphiques originaux de *diple* ou *antilambda* (J. Authier-Revuz 1998 : 373) qui étaient ainsi des « signes de renvoi », permettant d'attirer l'attention sur l'importance d'un passage, de renvoyer à une référence et d'ouvrir ainsi vers le commentaire et la glose.

### - Guillemets gestuels

En situation de communication orale, peuvent apparaître également des transpositions gestuelles des guillemets, qui visent à reproduire la forme double des marques typographiques dans les airs (d'où le terme *air quotes*, en anglais). Équivalents de la locution *entre guillemets / entre comillas*, ils fonctionnent ainsi soit de manière autonome (sans autre mention), soit en renfort d'une verbalisation voire d'une intonation appuyée.

\*

Les divers procédés de guillemetage oral mentionnés (prosodique, verbal, gestuel) peuvent se combiner et contribuer à une théâtralisation accrue de la mise à distance énonciative.

### 1.3. Bilan : des systèmes de guillemetage (écrit / oral)

Aux guillemets graphiques peuvent ainsi correspondre différents types de guillemetage en situation orale, selon les valeurs dominantes associées aux signes originels. Chacun des codes dispose bien de moyens linguistiques spécifiques : à l'écrit, des signes typographiques ouvrant / fermant (<< >>, <“ ”>, <‘ ’>) de caractère discret, permettant le détachement visuel du segment marqué ; à l'oral, un changement d'intonation, de caractère continu, et le possible recours à diverses gloses métalinguistiques. Parmi les modalités d'adaptation via le métalangage, se dégage le cas singulier de la locution *entre guillemets / entre comillas*. En considérant désormais quelques-uns de ses emplois en discours et les effets de sens qui en résultent, nous verrons comment elle rend compte non plus simplement de l'enrichissement d'un des deux codes, mais bien de celui de la langue dans son ensemble.

## 2. Le cas spécifique de la locution *entre guillemets / entre comillas*

### 2.1. Spécialisation en contexte oral (vs écrit)

L'emploi de la locution (en espagnol comme en français) apparaît d'abord associé de manière privilégiée à l'oral, si l'on en croit les présentations que nous en donnent les dictionnaires (c'est nous qui soulignons) :

**Entre comillas:** Adv. Se usa, en la lengua hablada, para enfatizar lo que se dice, dándole además un sentido especial. [M. Seco, 2004]

(A l'oral) : **Entre guillemets**, prétendu. *Il est venu avec sa femme entre guillemets* → soi-disant [Dictionnaire de La LF, Le Robert, Brio, 2004]

Loc. fig. et fam. **Entre guillemets**. S'emploie pour exprimer une réserve sur un terme que l'on ne prend pas à son compte. [Académie, 8<sup>ème</sup> ed.]

La mise en évidence de ce lien avec l'oral se comprend d'autant plus aisément que l'écrit est censé disposer de moyens typographiques propres. De plus, la référence à un registre de langue dit « familier » (ou de « langue parlée ») renvoie implicitement à une conception « orale » du message où prime « l'immédiateté communicative »<sup>12</sup>; notre corpus d'analyse atteste en effet de nombreuses occurrences en discours direct. Pour reprendre les termes de J. Rey-Debove (1988 : 81), nous nous situons ici dans le cadre d'un « système de discours » dit « de langage parlé, directement encodé par le locuteur »<sup>13</sup>.

## 2.2. Discours transcrit (Oral > Ecrit)

L'extrait suivant témoigne ainsi de l'occurrence de la locution en production orale :

&madame Royal se permet d'employer ce mot/(.) parce que j'ai dit/(.) que je souhaitais que tous les enfants/(.) ayant un handicap soient scolarisés en milieu scolaire /(.) entre guillemets (.) normal/(.)

[D'après la transcription du Corpus « Sarkolène » de C. Kerbrat-Orecchioni]

La transcription linguistique met en évidence le fait que le guillemetage verbal du mot « normal » est renforcé par une rupture intonative, liée aussi à l'encadrement de la locution par deux pauses.

Il est intéressant de noter que la transcription journalistique proposée par *Libération* s'appuie quant à elle sur un transcodage simple et immédiat du guillemetage – les guillemets typographiques se substituant à la locution *entre guillemets*:

<sup>12</sup> D'après les distinctions opérées par W. Oesterreicher (1996: 317-320)

<sup>13</sup> J. Rey-Debove (1988 : 81) distingue ainsi « quatre systèmes de discours » : *langage parlé, langage écrit, langage oralisé, langage transcrit*.

Madame Royal se permet d'employer ce mot parce que j'ai dit que je souhaitais que tous les enfants ayant un handicap soient scolarisés en milieu scolaire « normal ».

[*Libération* <<http://www.liberation.fr/politiques/010118726-la-transcription-exhaustive-du-debat>>]

L'emphase produite par l'occurrence de la locution, indice de la production orale du discours originel, est ici effacée de la version transcrite. Ce type de transcodage peut relever de la tendance plus générale de « normalisation » des transcriptions en référence à la norme écrite (ex. de normalisations courantes en français : [ya] transcrit « *il y a* »<sup>14</sup>, ajout de la négation « ne », etc.).

### 2.3. Discours écrit

L'autonomie de ce marqueur discursif lui permet d'apparaître indépendamment de toute référence à une situation de communication particulière. En excluant ici les exemples qui procéderaient de transcriptions fidèles d'un discours oral préalable, nous souhaitons commenter quelques occurrences de la locution à l'écrit, en production première.

#### - Fonction emphatique et désambiguïsante

Tout d'abord, rappelons que la spécialisation sémantique de la locution dans le champ de la *modalisation autonymique* peut rendre appréciable ce mode d'explicitation du guillemetage à l'écrit ; la locution oriente ainsi davantage le lecteur en levant certaines des ambiguïtés inhérentes au guillemetage typographique.

Dans l'extrait ci-dessous, l'occurrence de guillemets verbalisés (via la locution, en incise) permet de souligner ainsi la mise à distance énonciative :

*Il ne faut pas encore dire qu'il est le maître incontesté parce qu'il n'a fait - entre guillemets - qu'égaliser hier le record de France de Gilles Quénehervé du 200m (20''16; +0,4m/s), le plus vieux de nos records nationaux (3 septembre 1987 à Rome). [Le Progrès, Lyon-Sports, 11 juillet 2010]*

Notons aussi que dans ce contexte-ci l'utilisation de la seule locution évite d'avoir à résoudre la question de la délimitation précise du segment

<sup>14</sup> *Ibid.*



à placer entre guillemets typographiques. En outre, l'occurrence de cette expression est peut être aussi favorisée par sa proximité avec une forme d'oralité, propre du discours journalistique des rubriques sportives (cf. *infra* « *effet d'oralité* », pour un exemple plus éloquent de cet aspect).

La locution peut encore venir dans certains cas souligner la présence de guillemets typographiques. La mise à distance énonciative se trouve ainsi renforcée dans les extraits suivants par un double guillemetage (verbal et graphique) :

*Je suis sidéré par les propos de M. Kasparov à propos de «son» (entre guillemets) pays la Russie à l'étranger, en Europe particulièrement.* [<http://fr.rian.ru/letters/20070526/66133776.html>]

*Intuyo que los «méritos» (entre miles de comillas) son el capital simbólico en disputa también en este campo.* [<http://www.revista-noticias.com.ar/comun, n°1594>]

#### - Effet d'oralité

Etant donné que l'expression *entre comillas* / *entre guillemets* apparaît associée de manière privilégiée à l'oral (cf. extraits de définitions *supra*), son emploi peut permettre d'ajouter une connotation d'oralité à un texte écrit. Lié plus précisément à un procédé de reformulation<sup>15</sup>, ce marqueur discursif peut ainsi mimer le déroulement d'un discours en cours d'élaboration ; dans l'exemple ci-dessous, il accompagne les rebondissements énonciatifs, créés par des ajouts successifs d'informations, après pauses :

*[...] Pero finalmente hoy miércoles ha comenzado el Tour en su estado más clásico y puro. Primera etapa de calma; entre comillas, que sé muy bien lo que digo con esto. De transición, palabra que los corredores odiamos con todas sus letras.* [*El País*, 08-07-2010]

#### - Emploi lexicalisé

Ce dernier type d'occurrence permet d'insister sur la reconnaissance de la lexicalisation du syntagme *entre guillemets* / *entre comillas* et des effets de sens qui découlent du jeu d'opposition présence / absence de guillemets. La référence aux guillemets agit ici plus précisément au niveau du signifié pour atténuer directement la portée de certains sèmes. Dans l'exemple suivant, cela permet à l'auteur d'établir une distinction

<sup>15</sup> Cf. Ponge (2013).

entre deux catégories d'écrivains « à la mode » (*entre comillas / sin comillas*) :

*Ahora, Javier Marías es un escritor de moda entre comillas y Arturo Pérez-Reverte también lo es, sin comillas. [Abc de Sevilla, 23-12-2004]*

\*

Ces divers cas (associés à des effets de sens particuliers) permettent de souligner que la locution *entre guillemets / entre comillas* ne saurait être le seul apanage d'un discours de production orale.

### 3. Conclusion

Ce parcours à partir du guillemetage nous a permis d'observer les liens complexes qui s'établissent entre codes oral / écrit au sein de la langue. Appartenant pleinement au champ scriptural, les guillemets, par leur fonction métalinguistique, sont devenus des éléments incontournables de la structuration énonciative d'un discours. A l'oral, une série de gloses métalinguistiques (en référence à ces signes), des guillemetages prosodique, verbal et gestuel visent à transposer ce procédé discursif d'origine typographique. Si l'émergence d'une locution spécifique (*entre guillemets / entre comillas*) rappelle aussi la prégnance de l'écrit dans nos cultures et par là-même « notre univers mental » (Catach 1989: 152), elle témoigne surtout aujourd'hui de l'autonomie acquise à l'égard du système graphique.

La spécialisation de cette locution dans le marquage de la modalisation autonymique la rend appréciable en discours (tant oral qu'écrit) et en fait donc bien un élément d'enrichissement de la langue dans son ensemble. Ses occurrences à l'écrit révèlent notamment ses potentialités expressives spécifiques : dès lors qu'elle n'est plus cantonnée à être un élément de substitution des guillemets graphiques, la locution peut signaler, voire souligner, aux côtés de ces derniers, certaines des valeurs métalinguistiques associées au guillemetage (fonction emphatique, désambiguïsante) ; ou encore contribuer à créer un effet d'oralité. Ce dernier aspect est d'autant plus intéressant qu'il est révélateur de la manière dont un signe des plus écrits (« signe de langue écrite à part entière », selon J. Authier-Revuz, 1988) s'est intégré à la langue au point d'être à l'origine d'une expression lexicalisée, qui a pu évoluer à son tour pour devenir paradoxalement, dans certains cas, une marque

d'oralité. La fréquence d'emploi de cette locution est d'ailleurs telle que certains commentateurs l'assimilent à un nouveau « tic de langage »<sup>16</sup>.

L'ensemble de ces dernières remarques illustrent bien encore ce va-et-vient constant entre oral / écrit, constitutif de nos langues et de leur évolution.

---

<sup>16</sup> Voir, par exemple, P. Merle (2008), T. Hachez (2008), A. de Miguel (2010). Pour d'autres références d'articles traitant de cet aspect, cf. Ponge (2013, à paraître).

## Bibliographie

- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 1979 : « Parler avec des signes de ponctuation » ou de la typographie à l'énonciation », *DRLAV* 21, p. 76-87.
- ., 1981 : « Paroles tenues à distance », in Conein, Bernard et all. (ed.), *Matérialités discursives: Colloque des 24, 25, 26 avril 1980, Université Paris X, Nanterre*, Lille, Presses Universitaires de Lille, p. 127-142.
- ., 1998 : « Le guillemet: un signe de langue écrite à part entière », in Defays, Jean-Marc, Rosier, Laurence, et Tilkin, Françoise (ed.): *A qui appartient la ponctuation? (Actes du colloque international et interdisciplinaire de Liège, 13-15 Mars 1997)*, Bruxelles, Duculot, p. 373-388.
- CATACH Nina (dir.), 1988 : *Pour une théorie de la langue écrite (Actes de la table ronde internationale CNRS - HESO, Paris 23-24 octobre 1986)*, Paris, CNRS, p. 242-259.
- ., 1988 : « L'écriture en tant que plurisystème, ou théorie de L prime », in Catach, Nina (dir.), *Pour une théorie de la langue écrite*, Paris, CNRS, p. 242-259.
- ., 1996 : *La ponctuation (Histoire et système)*, Paris, PUF.
- ., 1989 : *Délires de l'orthographe*, Paris, Plon.
- FÓNAGY, Ivan, 1980 : « Structure sémantique des signes de ponctuation », *Bulletin de la société linguistique de Paris*, Tome LXXV/1, p. 95-129.
- HACHEZ, Théo, 2008 : « Des guillemets énervants », *La Revue Nouvelle*, Octobre 2008, Bruxelles, p. 24-25.
- MERLE, Pierre, 2008 : *Panorama aussi raisonné que possible de nos tics de langage*, Paris, Fetjaine.
- MIGUEL (de), Amando, 2010 : « Manías idiomáticas », *libertaddigital.com*, 25-06-2010. <http://www.libertaddigital.com/opinion/amando-de-miguel/manias-idiomaticas-55374/> (dernière consultation: le 12/03/2012)
- OESTERREICHER, Wulf, 1996: « Lo hablado en lo escrito. Reflexiones metodológicas y aproximación a una tipología », in Thomas Kotschi, Wulf Oesterreicher, Klaus Zimmermann (eds), *El español hablado y la cultura oral en España e Hispanoamericana*, p. 317-320.
- PONGE, Myriam, 2006 : *La ponctuation : opposition oralité / scripturalité, Doctorat de l'Université de Bordeaux 3*, ANRT, Lille.
- ., 2011 : « La phraséologie de la ponctuation en espagnol (éléments de comparaison avec le français et d'autres langues romanes) », in Araújo Carreira, Maria Helena et Andreea Teletin, éd., *L'idiomaticité dans les langues romanes, Travaux et Documents* 48, Université Paris 8, Saint-Denis, p. 275-289.
- ., (2013) : « Le dire entre guillemets: étude d'une stratégie discursive de

distanciation en espagnol et français contemporains », in *Actes du XXVI<sup>e</sup> CILFR* (Valence, 6-11 sept 2010).

REY-DEBOVE, Josette, 1988 : « A la recherche de la distinction oral/écrit », in Catach, Nina, éd., *Pour une théorie de la langue écrite (Actes de la table ronde internationale CNRS - HESO, Paris 23-24 octobre 1986)*, Paris, CNRS, p. 77-90.

----., 1997, *Le métalangage*, Paris, A. Colin.

SECO, Manuel, 2004 : *Diccionario fraseológico documentado del español actual: locuciones y modismos españoles*, Madrid, Aguilar.

VEDENINA, Ludmilla, 1973 : « La transmission par la ponctuation des rapports du code oral avec le code écrit », *Langue Française*, n°19, Paris, Larousse, p. 33-40.

----., 1989 : *Pertinence linguistique de la présentation typographique*, Paris, Peeters/Selaf.

